

CONSTRUCTION TERRITORIALE ET DYNAMIQUE LOCALE : CAS DE LA VALLEE DE LA SOUMMAM EN ALGERIE

Lilia LAMRANI*
Youghourta BELLACHE**
Améziane FERGUENE***

Received : 11/03/2018 / Revised : 04/11/2018 / Accepted : / 13/10/2018
Corresponding authors : lilia.lamrani@univ-grenoble-alpes.f

RÉSUMÉ :

L'objet de l'article consiste à analyser la dynamique territoriale qui caractérise la Vallée de la Soummam en Algérie et d'en identifier ses principaux déterminants et cela en privilégiant l'approche en termes de Système Economique Territorial (SET). L'étude qui rappelle le processus historique de construction territoriale de cette région, est fondée sur une enquête de terrain menée auprès d'un échantillon de 47 entreprises agroalimentaires localisées dans la Vallée de la Soummam. L'analyse des données de l'enquête fait ressortir quatre types de facteurs à l'origine du dynamisme et du devenir du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam, à savoir, la proximité géographique, le lien familial et le sentiment d'appartenance territoriale, le système de régulation locale et enfin l'ouverture internationale. L'étude s'interroge, enfin, sur l'avenir de ce territoire en évolution, dans la mesure où il est confronté à des défis majeurs menaçant son développement.

* Doctorante en sciences économiques, Université de Bejaia/Université de Grenoble Alpes, Laboratoire PACTE (Université Grenoble Alpes) et Laboratoire Economie et Développement (Université Bejaia).

** Maitre de conférences à l'Université de Bejaia, Laboratoire Economie et Développement.

*** Maitre de conférences à l'Université Grenoble Alpes, Laboratoire PACTE (Université Grenoble Alpes).

MOTS-CLÉS :

Bejaia, Dynamique territoriale, Industrie agroalimentaire, Système Economique Territorial, Territoire.

JEL CLASSIFICATION : L26, O10, O14.

ABSTRACT

The purpose of the article is to analyze the territorial dynamics that characterize the Soummam Valley in Algeria and to identify its main determinants through the Territorial Economic System approach. The study, which recalls the historical process of territorial construction of this region, is based on a field survey conducted with a sample of 47 agro-food companies located in the Soummam Valley. The analysis of the data from the field survey reveals four crucial factors that drive the dynamism and future of the agro-food (not agri-food) Territorial Economic System in the Soummam Valley. These factors are: geographical proximity, family ties and territorial affiliation, the local regulation system and finally the international openness. As matter of conclusion, the article raises the question of the future of this evolving territory, whereas it is coping with major challenges which threaten its development.

KEYWORDS:

Bejaia, Territorial dynamics, Territory, Agro-food industry, Territorial Economic System.

JEL CLASSIFICATION: L26, O10, O14.

ملخص

الغرض من هذه المقالة هو تحليل الديناميكيات الإقليمية التي تتميز منطقة وادي الصومام في الجزائر وتحديد محدداته الرئيسية وهذا من خلال تفضيل النهج من حيث النظام الاقتصادي الإقليمي. تستند الدراسة، التي تذكر تاريخ البناء الإقليمي لهذه المنطقة، إلى تحليل ميداني أجري مع عينة من 47 شركة مختصة في صناعة المواد الغذائية التي تقع في منطقة وادي الصومام . يكشف تحليل البيانات المأخوذة من الميدان عن أربعة أنواع من العوامل التي تدفع ديناميكية ومستقبل القطاع الغذائي: القرب الجغرافي والروابط العائلية والشعور بالانتماء الإقليمي، نظام التنظيم المحلي، وأخيرا الافتتاح الدولي. في الأخير نتساءل عن طريق هذه الدراسة عن مستقبل هذا الإقليم الذي هو في طور التقدم، بقدر ما تواجهه من تحديات كبيرة والتي تهدد تنميته.

كلمات مفتاحية:

الديناميات الإقليمية، الإقليم، صناعة الأغذية الزراعية، النظام الاقتصادي الإقليمي

تصنيف جال: L26, O10, O14.

INTRODUCTION

Les crises que le monde a vécues à partir des années 1970, ont engendré un intérêt croissant pour le local comme niveau important dans l'analyse économique et son rôle dans l'émergence de propositions inédites. Le territoire se voit alors comme une interprétation majeure du local et émerge ainsi comme niveau pertinent de réflexion et d'action économiques (Ferguene, 2004).

Au milieu des années 1980, un nouveau paradigme du développement voit le jour, basé sur une approche dite « territoriale ». La conception du développement change, ce dernier est conçu à présent comme « *un processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire* » (Pecqueur, 2005, p. 300). Cette nouvelle logique de développement est endogène, territorialisée ; elle accorde un rôle essentiel aux ressources et acteurs locaux, notamment aux interactions à l'œuvre. On assiste alors à des phénomènes émergents qui ne résultent pas d'une décision. L'émergence s'effectue par des mécanismes complexes et diversifiés, centrés sur les territoires, où des acteurs interagissent dans une logique de proximité et déploient des modes de coordination et d'organisation particuliers afin de résoudre des problèmes communs. Le territoire n'est plus cet objet neutre, un résultat, mais plutôt un processus en perpétuelle construction (Lajarge, 2000).

Consacré au cas de la Vallée de la Soummam, en Algérie, cet article propose une analyse socio-économique de la dynamique de ce territoire, fondée notamment sur l'activité agroalimentaire. Cette région, située tout au long du fleuve de la Soummam (de la commune de Tazmalt jusqu'à la commune de Bejaia où se trouve son embouchure), est connue pour son histoire, sa culture mais aussi pour ses potentialités économiques, notamment en matière de création d'entreprises. Aujourd'hui, plus de 80% des entreprises (tous secteurs confondus) de la wilaya y sont installées, plus particulièrement dans les communes de Béjaia, Akbou, El-Kseur et Ouzellaguene. Ces

entreprises opèrent dans plusieurs secteurs, dont le secteur industriel dominé par l'activité agroalimentaire¹.

Cette dynamique entrepreneuriale agroalimentaire, développée à partir des années 1990, a introduit une certaine vitalité au niveau de la Vallée de la Soummam ainsi que de la wilaya de Bejaia de façon générale, qui se traduit par la création d'emplois et la diversification de la structure économique. En effet, plusieurs activités annexes, telles que l'emballage alimentaire, le transport de marchandises, l'étiquetage et l'impression industrielle, etc. ont été créées pour accompagner le développement de l'activité agroalimentaire. Aujourd'hui, la Vallée de la Soummam alimente une grande partie du marché national et réussit, dans certains produits (l'huile, l'eau, le sucre et le yaourt), à le monopoliser. La croissance remarquable de l'activité agroalimentaire, depuis les deux dernières décennies, a suscité notre curiosité pour aller chercher les facteurs à l'origine de cette dynamique. Ainsi le présent article vise, dans un premier temps, à retracer l'histoire économique de ce territoire et le processus de sa construction et, dans un second temps, à faire ressortir les facteurs de dynamisme qui y sont à l'œuvre. En d'autres termes, les questions que nous nous posons sont les suivantes : comment caractériser le processus de construction économique de ce territoire de la Vallée de la Soummam organisé actuellement autour de l'agroalimentaire ? Comment cette dynamique territoriale est-elle structurée ? Et quels sont les facteurs territoriaux liés à ce dynamisme ?

Pour y répondre, nous nous appuyons sur les résultats d'une enquête de terrain réalisée dans la Vallée de la Soummam, précisément dans les six communes situées tout au long de la route nationale n°26 (Béjaia, Oued Ghir, El-Kseur, Sidi Aich, Ouzelaguene et

¹ Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (Direction de la programmation et du suivi budgétaires- DPSB, 2014), les PME agroalimentaires concentrent près de 60% de l'emploi industriel au niveau de la wilaya de Bejaia sur un total de 5429, sans compter les grandes entreprises qui emploient environ 9832 personnes.

Akbou). Cette enquête s'est étalée sur 5 mois². Il s'agit d'une enquête qualitative, réalisée à l'aide d'un guide d'entretien³, qui a ciblé trois types d'acteurs :

- *Les entreprises agroalimentaires* : Selon les données de la Direction de l'Industrie et des Mines (DIM) de la Wilaya de Bejaia, il existe 84 entreprises agroalimentaires dans notre zone d'étude, un chiffre que nous n'avons pas pu confirmer sur le terrain⁴. L'enquête de terrain a donc porté sur un échantillon de 47 entreprises et a visé, d'une part, à étudier l'organisation productive du système agroalimentaire de la vallée de la Soummam (de l'approvisionnement en matières premières à l'acheminement du produit fini sur les différents marchés) et, d'autre part, à déterminer les facteurs à l'origine du dynamisme de cette région.
- *Les décideurs locaux*, Il s'agit des assemblées populaires communales (APC) des 6 communes concernées (Bejaia, Oued Ghir, El-Kseur, Sidi Aich, Ouzellaguene et Akbou) et de l'assemblée populaire de wilaya (APW).
- *Les associations socioprofessionnelles* : Cette catégorie regroupe une organisation patronale (Forum des Chefs d'Entreprises - FCE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Soummam.

L'article est structuré en deux parties. La première présente un aperçu sur l'histoire économique de la Vallée de la Soummam en

² L'enquête de terrain a été entamée au début du mois de juin 2016 et interrompue au mois de septembre. Elle a été relancée au début du mois de décembre de la même année pour s'achever à la fin du mois de février 2017. L'enquête s'est donc étalée sur une période totale de 5 mois.

³ La technique d'enquête utilisée est celle des entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien dont les grilles de question ont été adaptées selon le type d'acteur interrogé (Entreprises agroalimentaires, décideurs locaux, associations socioprofessionnelles).

⁴ Sur la liste des 84 entreprises agroalimentaires de 2015 communiquée par la Direction de l'Industrie et des Mines de la wilaya de Béjaia, nous n'avons pu identifier que 47 entreprises. Cette déperdition s'explique par diverses raisons : défaut d'actualisation de la liste des entreprises (non radiation des entreprises en cessation d'activité); défaut de classification (inclusion d'un certain nombre d'entreprises commerciales parmi les entreprises industrielles).

retraçant le processus de construction de ce territoire. En effet, la spécialisation agroalimentaire de la région est récente, mais l'industrialisation de la transformation des produits agricoles remonte à la période de la colonisation française. Cependant, après l'indépendance et plus particulièrement au début des années 1990, le secteur agroalimentaire privé a connu un véritable dynamisme entrepreneurial porté par des groupes familiaux favorisant ainsi la formation d'un système économique territorial, spécialisé dans l'industrie agroalimentaire. Dans la seconde partie, nous nous intéressons aux facteurs endogènes et exogènes qui ont favorisé ce dynamisme territorial, à savoir, la proximité géographique, le lien familial et le sentiment d'appartenance territoriale, la spécificité du système de régulation socio-institutionnelle local et enfin l'ouverture internationale.

1- LA CONSTRUCTION D'UNE DYNAMIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VALLEE DE LA SOUMMAM

Contrairement à d'autres territoires où le développement économique résulte d'un long processus historique (l'Italie et l'industrie du textile, la Vallée de l'Arve et le décolletage, etc.), la dynamique agroalimentaire au niveau de la Vallée de la Soummam est relativement récente. Toutefois, grâce à sa situation géographique⁵ et à ses atouts naturels, la région de Bejaia a toujours su développer son activité économique au fil du temps. Vers 1150 déjà, le géographe Idrissi (traduit par Dozy, De George, 1866) parlait déjà de la prospérité économique de la région dans les domaines du commerce et de l'industrie : " De nos jours [expliquait-il] Bejaia fait partie de l'Afrique moyenne, et est la capitale des Béni-Hammad. Les vaisseaux y abordent, les caravanes y viennent et c'est un entrepôt de

⁵ La wilaya de Béjaia est située au Centre Est de l'Algérie au bord de la méditerranée avec une façade maritime de plus de 100 Km. Inséré entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, le territoire de la wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 3,5 km et compte une population de 965 150 habitants (Annuaire statistique de Bejaia, 2016) .

marchandises... Autour de la ville, sont des plaines cultivées, où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abondance. On y construit de gros bâtiments, des navires et des galères, car les montagnes et les vallées environnantes sont très boisées et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité.... En un mot la ville est très industrielle..., et est un centre de communication important.". En effet, pendant la période médiévale, Bejaia était un des principaux centres culturels et scientifiques de la Méditerranée occidentale et occupait une place commerciale importante grâce à son port.

Aujourd'hui, au 21^{ème} siècle, la wilaya de Bejaia connaît un réel dynamisme économique, notamment en matière de création de PME. En 2016, selon les chiffres du Ministère de l'Industrie et des Mines, elle est classée en troisième position, après Alger et Tizi Ouzou avec un stock de 28 372 PME. La densité des PME dans cette région est de 31 entreprises pour 1000 habitants alors que la moyenne nationale est d'environ 16,33 (Ministre de l'industrie et des Mines, 2016). Ces entreprises opèrent essentiellement dans le secteur des services, le BTP et l'industrie. Le secteur industriel est dominé par l'activité agroalimentaire, cette dernière représentant 36.7% des entreprises du secteur et plus de 60% de l'emploi industriel total. Ces entreprises se répartissent en deux catégories, d'un côté les huileries industrielles dont l'activité est strictement limitée à la transformation oléicole pour les producteurs locaux ; elles comportent environ 400 unités et représentent plus de 60% de l'activité agroalimentaire de la wilaya (Direction de l'Industrie et des Mines, 2014). De l'autre côté les unités agroalimentaires qui travaillent pour leur propre compte (laitage, boissons non alcoolisées, pâtes, etc.) et dont le nombre est estimé à 145. Notre travail portera sur cette deuxième catégorie.

Tout comme les autres activités économiques de la wilaya de Béjaia, ces entreprises agroalimentaires sont localisées majoritairement au niveau de la Vallée de la Soummam (environ 85% selon l'annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, 2014). En effet, l'observation de la localisation des PME au niveau de la wilaya de Béjaia (Annexe n°1) montre une concentration sur la zone portuaire, les nœuds de

transports routiers, les gares ferroviaires ainsi que les plaines de la vallée de la Soummam. Cette concentration spatiale des activités industrielles agroalimentaires ne date pas d'hier. Selon Taleb-Ait Sidhoum (2011), elle remonte à la période de la colonisation française notamment entre 1900 et 1962⁶. De ce fait, pour comprendre la construction socioéconomique de la Vallée de la Soummam, nous allons remonter jusqu'à cette période et retracer l'histoire de l'activité agroalimentaire ainsi que l'évolution de l'environnement socio-économique dans lequel elle s'est développée.

1.1- L'activité agroalimentaire dans la Vallée de la Soummam : une configuration en grappe d'entreprises

Riche en terres fertiles, la Vallée de la Soummam a, depuis toujours, développé l'activité agricole. Les principales cultures sont : les céréales (le blé et l'orge), les légumes (les fèves), l'olivier et les figues (Lapene, 1939, cité par Taleb-Ait Sidhoum, 2011). Le secteur industriel se résumait à l'exploitation des ressources minières de la montagne. Les tribus de *Beni-Slimane* fabriquaient le fer ; la tribu de *Beni Abbas* se spécialisait dans les longs fusils (en utilisant le fer fourni par la tribu précédente) ainsi que les platines (qui avaient une très grande réputation et s'exportaient jusqu'à Tunis). Les tribus d'*Ait Ouazellaguen*, *Ait ouaghlis* et *Ait Yalla* sont célèbres dans la production du *bernous* et du savon ; les *Beni Barbache*, quant à eux, fabriquaient du cuivre et du plomb.

A l'arrivée des Français et plus particulièrement à partir du début du 20^e siècle, des unités de production industrielle ont été créées. Dans une démarche coloniale, il était question d'exploiter les richesses régionales dans le but de satisfaire les besoins des populations européennes sur place, tout en maintenant la dépendance à la métropole (Dahmani, 1987). Les unités de fabrication étaient plutôt artisanales ; elles consistaient, en premier lieu, à transformer les

⁶ Pendant la période coloniale, plus précisément entre 1900 et 1962, la vallée de la Soummam comptait au moins 140 moulins à farine et une centaine d'huileries (Taleb-Ait Sidhoum, 2011).

richesses naturelles (bois, liège) et les produits agricoles locaux (olives, figues et céréales). Quant au type de biens produits, il s'agissait de boissons, de pâtes alimentaires, de tabac et enfin de l'huile de colza et de tournesol.

La répartition spatiale des activités économiques obéissait à des logiques diverses, à savoir, les caractéristiques du milieu physique⁷, la démographie, le milieu socioculturel et, les politiques coloniales⁸. Les communes de la Soummam (Bejaia, Sidi Aich, El-kseur, Akbou) et une partie de la commune d'Adekar connaissent une forte concentration à la fois de la population (avec un fort pourcentage d'Européens) et des activités économiques.

Au lendemain de l'indépendance, suite au départ massif des Européens, un nouveau contexte économique, politique et administratif se dessine. La plupart des entreprises appartenant au Français fut l'objet d'une vague de nationalisation. Le modèle économique, mis en place à l'indépendance, est fondé sur le rôle central de l'État dans l'impulsion du développement, impliquant un encadrement et un contrôle des plus stricts de l'activité économique privée. Durant la période qui s'étend de l'indépendance (1962) jusqu'au début des années 1980, peu d'entreprises privées ont été créées et encore très peu dans le secteur agroalimentaire (Taleb-Ait Sidhoum, 2011). Cependant, les quelques entreprises valorisant la

⁷ Sur le plan physique, la Wilaya de Bejaia se singularise par un relief montagneux à forte dénivelée, aux altitudes relativement élevées et aux pentes très marquées. Ce relief est modelé par les massifs du Djurdjura, d'une part, et ceux des Babors et des Bibans d'autre part, séparés par la vallée de la Soummam. Près de 60% du territoire de la Wilaya s'insère dans la tranche d'altitude supérieure à 400m et 80% du territoire présente une pente supérieure à 25%.

⁸ Les politiques coloniales visaient à exproprier les paysans des meilleures terres agricoles et à les pousser vers les montagnes. Pendant la colonisation, la France a mis en place trois régimes municipaux pour l'outre mer : Les communes de plein exercice, les communes mixtes et les communes indigènes. Au niveau de la Wilaya Bejaia, les nouvelles structures administratives créent des différences entre la vallée de la Soummam où sont localisées toutes les communes de plein exercice (à la française) et les montagnes (communes mixtes).

production agricole, et les quelques unités de transformation agroalimentaire (héritées de la période coloniale) n'ont pas, toutes, pu résister à l'étatisation de la collecte et du commerce d'exportation ; les prix imposés, les longs délais de paiement, etc. finissent par décourager les paysans et par casser la filière, mettant ainsi fin à une tentative intéressante de modernisation du secteur agroalimentaire.

Toutefois, la baisse des revenus pétroliers au milieu des années 1980 commence à poser problème, entraînant une inflexion de la politique de l'État vis-à-vis du secteur privé. Cette nouvelle politique vise, en théorie, à intégrer le secteur privé dans l'effort de développement en complémentarité avec le secteur public. C'est ainsi qu'une vingtaine de projets ont été agréés par l'autorité compétente de la wilaya de Bejaia et l'Office de Suivi et de Contrôle de l'Investissement Privé (OSCIP) entre 1984 et 1986, soit plus de 20% du total des investissements privés dans la même période (Taleb-Ait Sidhoum, 2011). Les industries créées sont de taille réduite et la source de financement est de nature familiale. Ainsi, l'ancrage territorial de ces activités s'exprime au triple plan des débouchés, des ressources financières et de la main d'œuvre. Une main-d'œuvre très peu qualifiée au début des années 1980, difficulté surmontée par la suite avec l'inauguration de l'Institut des Sciences de la Nature en 1983. C'est ainsi, qu'à la fin de cette décennie s'est formé, dans le Vallée de la Soummam, un noyau d'entreprises agroalimentaires, spécialisées particulièrement dans la production de produits laitiers (fromage, yaourt), de pâtes, d'huiles végétales (olive, tournesol, colza) et de boissons non alcoolisées. Cette dynamique entrepreneuriale agroalimentaire, soutenue par des investissements familiaux, se poursuit et connaît même un véritable développement à partir des années 1990, et cela dans le cadre des réformes économiques libérales entamées au début des années 1990 et qui se sont intensifiées avec la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel (1994-1998)⁹, et au

⁹ Il s'agit principalement de la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit (1990), de la libéralisation du commerce extérieur (1991) et de la promulgation d'un nouveau

début des années 2000¹⁰. Même si elles n'ont pas démantelé tous les systèmes de contrôle, elles les ont relativement assouplis.

Cette concentration d'entreprises spécialisées sera accompagnée par le développement d'activités annexes notamment dans l'emballage, entre 1989 et 2002. Une dizaine d'entreprises ont vu le jour, elles appartiennent, pour la plupart, à des groupes familiaux déjà installés dans le secteur de la production alimentaire. Ainsi la concentration géographique de l'activité agroalimentaire dans la Vallée de la Soummam profite aux filières en amont et en aval, notamment l'agriculture, le commerce de gros, le transport frigorifique, etc.

1.2- La consolidation d'un système territorial de PME

Bien que les réformes engagées à partir des années 1990, notamment les mesures incitatives à l'activité privée, aient eu quelques effets sur le dynamisme entrepreneurial en Algérie, force est de constater qu'elles restent très insuffisantes¹¹ (Bellache, 2010). En effet, la création d'entreprises fait face à une forte lourdeur administrative et un climat des affaires très peu favorable. Afin de contourner ces nombreuses contraintes, les acteurs locaux de la Vallée de la Soummam ont développé une certaine ingéniosité qui leur a

code des investissements (1993) visant la promotion du secteur privé national et étranger.

¹⁰ En 2001, une loi de promotion de l'investissement privé est promulguée : la loi d'orientation de la petite et moyenne entreprises (Loi n°01-18 du 12 décembre 2001). Elle définit une politique d'aide et de soutien de l'Etat aux PME (mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise, création de pépinières d'entreprises, de centres de facilitation, promotion de la sous-traitance) et prévoit également la création d'un Fonds de garantie des prêts accordés par les banques aux PME ainsi qu'un centre national consultatif pour la promotion des PME (Ministère de la PME et de l'Artisanat, 2004).

¹¹ Selon une étude de la Banque Mondiale de 2016, le processus de création d'une entreprise privée en Algérie est à la fois lourd, long et coûteux. Dans son classement des pays en matière de facilité de faire des affaires, l'Algérie occupe la 166^{ème} position sur 190 pays.

permis de s'adapter au contexte socio-économique en mettant à profit les ressources (matérielles et immatérielles) que leur procure leur ancrage territorial.

Pour analyser ce dynamisme enclenché par un processus de coordination des acteurs locaux, nous mobilisons l'approche territoriale.

1.2.1. L'approche territoriale

L'approche territoriale est à l'origine d'une nouvelle conception de développement. Cette nouvelle forme est endogène, elle accorde un rôle essentiel aux acteurs locaux, notamment aux PME dépassant ainsi la rigidité des grandes entreprises. La notion de « territoire » occupe alors une place centrale. L'intégration de l'espace en économie va évoluer, passant d'une vision statique à une approche systémique le définissant par plusieurs éléments : des ressources spécifiques (y compris latentes) produites par les acteurs locaux, une histoire locale longue, un système de valeurs local, des configurations productives particulières, des PME organisées en réseaux, des relations faites de concurrence et de coopération.

Les acteurs du territoire en interaction forment des configurations différentes d'une expérience à l'autre, dépendant du processus de leur création. A la base, ces configurations sont influencées par la façon dont les acteurs locaux se mettent en relation. La densité de ces relations évolue dans le temps et constitue ainsi un indicateur de proximité géographique ou organisationnelle (Gilly, Torre, 2000). La première forme de proximité fait référence à la notion d'espace génomique (intégrant la dimension sociale, économique en plus de la géographie) renvoyant ainsi à la logique fonctionnelle de la localisation. La deuxième forme fait référence à deux logiques : d'une part *la logique d'appartenance* qui s'explique par l'existence d'interactions facilitées grâce à des règles et routines de comportement (explicites ou implicites), d'autre part *une logique de similitude* du fait que les membres d'une organisation partagent le même système de représentation (croyances, savoirs, etc.) (Bouba-Olga, Coris, Carrincazeaux, 2008).

Cette proximité organisationnelle met en évidence le passage d'une co-localisation à une coordination (Talbot, 2008).

Toutes ces configurations spatiales de l'activité économique ont fait l'objet de plusieurs théories telles que le *district industriel* de Marshall (1919), les *industries à petite échelle* (Schmitz, 1982), les *Systèmes Productifs Locaux* (SPL) (Courlet, 1994), les *milieux innovateurs* (GREMI, 1990), le *Système Economique Territorial* (SET) (Ferguene, 2016), etc.

Résultant d'un phénomène de *clustering* de petites et moyennes entreprises, intégrant une double dynamique, technico-économique de production et socio-institutionnelle de régulation, le SET paraît particulièrement pertinent dans l'analyse de la dynamique agroalimentaire au niveau de la Vallée de la Soummam.

Inspiré initialement par le concept marshallien de "*district industriel*" tel qu'il a été enrichi par Becattini (1980) et d'autres auteurs cités ci-dessus, la notion de "*Système Economique Territorial* (SET)" voit le jour grâce aux travaux de Ferguène (2016). Le SET est une notion au carrefour de plusieurs travaux de recherche, qui s'efforcent depuis une quarantaine d'années de repenser la question du développement économique et social à partir de l'étude approfondie des dynamiques locales et de leur organisation spatiale. Le concept présente a priori deux avantages: celui d'être concis dans sa formulation tout en étant ouvert quant à l'étendue de l'espace concerné et aux activités qui y sont exercées (Ferguene, 2016, p.1).

Dans le cas des pays du Sud, le SET revêt un intérêt majeur pour l'analyse des nouvelles logiques de développement et cela pour deux raisons (Ferguene, 2016, p. 7) :

- Le SET est un cadre méthodologique adéquat pour l'interprétation des dynamismes productifs localisés, qui sont à la base des processus de développement prometteurs constatés, au cours des dernières décennies dans les pays du Sud.
- Le SET est un outil au service d'une politique de développement à l'échelle régionale ou locale. Il est particulièrement mobilisable

dans les pays du Sud, caractérisés par une vivacité des traditions de solidarité, une bonne dotation en savoir-faire anciens et une forte présence d'une main d'œuvre jeune et capable de s'adapter aux changements de la demande comme de la technologie.

1.2.2. Le SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam

En privilégiant la notion de SET pour étudier la dynamique agroalimentaire au sein de la Vallée de la Soummam, nous proposons une analyse de cette dynamique fondée sur deux systèmes interdépendants et en interaction : *un système technico-économique de production* et *un système socio-institutionnel de régulation locale* (Ferguene, 2016).

i) Un système technico-économique de production agroalimentaire

Ce système est basé sur un regroupement spatial de petites et moyennes unités de production selon une logique de proximité géographique et productive (spécialisation, division du travail, sous-traitance,...). Le système technico-économique de la Vallée de la Soummam, tel qu'il se présente dans la zone étudiée, se base sur un noyau d'entreprises, majoritairement de taille moyenne (tableau 1), spécialisées dans l'industrie agroalimentaire. Ces entreprises emploient près de 12363 personnes et proposent une large gamme de produits (tableau 2).

Tableau 1 : La répartition des entreprises de l'échantillon par zone géographique et selon la taille (emploi)

Commune	1-9	10-49	50-249	250-499	Plus de 500	Total
Béjaïa	0	2	0	1	3	6
Oued Ghir	0	0	1	0	0	1
El-Kseur	0	4	3	0	0	7
Sidi Aich	0	0	1	0	0	1
Ouzellaguene	0	2	3	0	1	6
Akbou	0	0	3	1	2	26
Total	0	8	21	2	6	47
%	0	36.95	46.65	4.34	13.04	100

Source : Données de l'enquête

Tableau 2 : Les producteurs agroalimentaires dans la Vallée de la Soummam : nombre d'entreprises et d'employés par types de produit

Production	Nombre d'entreprises	%	Effectif employé	%
<u>Céréales</u>				
- Semoule et farine	15	31,9	1086	88,79
- Pâtes alimentaires		1		
<u>Produits laitiers</u>				
- Lait	5	10,6	3382	27,35
- Yaourt		4		
- Fromage				
<u>Boissons</u>				
- Eau minérale et eau de source	15	31,9	2421	19,58
- Boissons non alcoolisées		1		
Biscuits et gâteaux	3	6,38	37	0,3
Conditionnement de fruits et légumes	3	6,38	172	11,39
L'huile, corps gras et sucre				
- L'huile de graines (colza, soja)	5	10,6	5180	41,89
- L'huile d'olive		3		
- Margarine				

- Graisses végétales				
- Sucre ¹²				
Charcuterie	1	2,12	85	0.01
Total	47	100	12363	100

Source : Données de l'enquête

Le tableau 2 montre une réelle diversification des produits. Cette dernière, qui caractérise à la fois le système territorial dans son ensemble et l'activité de production propre de chaque entreprise, est le résultat de stratégies de segmentation du marché tenant compte des goûts des consommateurs mais aussi de leur pouvoir d'achat. C'est ainsi que les entreprises de ce territoire réussissent, aujourd'hui, à couvrir une grande partie non seulement du marché local mais aussi national, notamment dans certains produits de première nécessité tels que : l'eau minérale (à plus de 50%¹³ du marché national), le sucre (à environ 80%), l'huile (à 70%) et le yaourt (à plus de 70%)¹⁴.

Les résultats de notre enquête montrent que 43 sur les 47 entreprises analysées appartiennent à des investisseurs qui sont originaires et résidents de la Vallée de la Soummam. Ces mêmes entreprises sont de nature familiale. Cette spécificité entrepreneuriale est à l'origine du SET agroalimentaire. Le passage de l'agglomération à la spécialisation s'est appuyé sur une proximité organisationnelle, d'autant plus efficacement que cette proximité a été initiée par des acteurs locaux qui se sont organisés en groupes familiaux. En effet, environ 30% des entreprises enquêtées sont détenues par 4 familles,

¹² Le groupe Cevital, spécialisé dans la production des corps gras depuis 1998, s'est lancé dans la production du sucre en 2010. Il est le seul producteur de sucre dans la wilaya de Bejaia et le premier producteur à l'échelle nationale.

¹³ Chloé Rondeleux, 2016, *Ifri l'embouteilleur algérien qui tient tête aux multinationales*, in Jeune Afrique : <http://www.jeuneafrique.com/mag/334208/economie/ifri-lembouteilleur-algerien-tient-tete-aux-multinationales/>

¹⁴ Selon une étude réalisée par UBIFRANCE bureau d'Alger, publiée dans la revue agroligne (2015), les deux producteurs locaux de yaourt (Danone et Soummam) détiennent respectivement 25% et 45% de parts de marché national, les grands producteurs de corps gras (Cevital et COGB) totaliseraient près de 70% du marché national.

les premières à avoir investi en agroalimentaire au niveau de la région. Il s'agit d'une stratégie *d'éclatement du capital familial*, menée par des chefs d'entreprises locaux qui ont décidé de réinvestir leurs capitaux dans le secteur agroalimentaire où ils ont pu accumuler de l'expérience, du savoir-faire et du capital relationnel.

Autour de cette activité principale, agroalimentaire, se sont développées une multitude d'activités annexes qui contribuent à la viabilité de ce SET (figure 1). Parmi ces activités, les plus importantes sont :

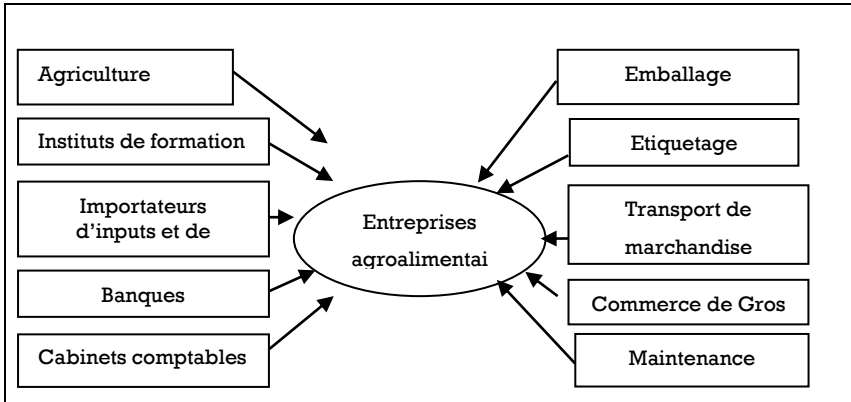
- *L'activité de l'emballage* qui a accompagné l'évolution de l'industrie agroalimentaire dans la région et cela à partir des années 1990. Aujourd'hui, la Vallée de la Soummam compte une dizaine d'entreprises¹⁵ qui emploient près de 2000 personnes. Carton ondulé, bouteilles, pots et barquettes en plastique, film alimentaire, etc. Ces entreprises proposent une panoplie de produits qui répondent, aux besoins des entreprises locales, tout en évitant de tomber dans un jeu de concurrence directe ;
- *L'activité de transport de marchandises*, notamment frigorifique a connu un essor à partir de la fin des années 1990. Toutefois, il existe deux types d'entreprises : d'une part, les entreprises individuelles, financées par des fonds propres ou par l'intermédiaire des organismes d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ, ANDI, CNAC), elles évoluent souvent comme sous-traitants des entreprises du secteur. D'autre part, des PME et des grandes entreprises avec une flotte de plusieurs véhicules appartenant, majoritairement, à des groupes familiaux ;

¹⁵ Quatre sur les dix entreprises appartiennent à des groupes familiaux qui sont déjà dans le secteur de l'agroalimentaire. La famille Batouche, ancienne propriétaire de la laiterie Djurjura (acquise par Danone) et actuellement propriétaire de l'entreprise Ramdy, est l'un des précurseurs en la matière. En 1998, la famille a investi dans la création d'une entreprise d'emballage en plastique et deux ans après dans l'emballage en carton ondulé. Aujourd'hui, Général Emballage génère environ 82 millions d'euros de revenus, alimente plus de 80% du marché national et exporte vers plusieurs pays, notamment africains (données collectées auprès de l'entreprise).

- *L'activité de l'étiquetage et de l'impression industrielle* ;
- *L'activité de formation professionnelle* qui s'effectue principalement à l'université de Béjaia¹⁶ et dans des centres de formation privés ;
- *L'activité de crédit* : selon les données collectées sur le terrain, la zone d'étude accueille près de 70% des agences bancaires de la Wilaya dont une grande partie au niveau du chef-lieu (commune de Béjaia). Sur les 47 entreprises questionnées 28 ont déjà eu recours aux banques locales pour financer leurs projets (notamment d'extension) ;
- *L'activité de la maintenance industrielle*;
- *L'activité du commerce de gros* : mis à part les réseaux de distribution déployés par les différentes entreprises pour écouler leurs propres marchandises, on constate le développement d'intermédiaires commerciaux. En effet, le travail de terrain nous a permis de localiser une zone spécialisée dans le commerce de gros des produits agroalimentaires. Cette zone, située dans la commune de Oued-Ghir, s'étend sur un couloir d'environ 500 m et regroupe plus d'une vingtaine d'entreprises qui commercialisent des produits locaux mais aussi nationaux ;
- *L'activité des importations*.

¹⁶ L'université de Béjaia propose une offre de formation variée qui essaye de répondre aux exigences de l'économie locale notamment du secteur agroalimentaire. Pour ce faire, des accords ont été signés avec des opérateurs économiques dans le secteur (Cevital, Général Emballage, etc.). Le but est de rapprocher les deux mondes et de mettre sur pied des formations de plus en plus en phase avec le monde du travail. Toutefois, en dépit des quelques tentatives, les deux acteurs ne sont pas engagés dans une démarche de construction d'un cadre commun de concertation et d'échange permanent qui devrait permettre le développement de l'apprentissage et l'innovation.

Figure 1 : Le système technico-économique de la Vallée de la Soummam



Source : Elaborée par nos soins

La proximité de la matière première agricole, provenant des terres environnantes (51874 Ha consacrés à l'oléiculture, 2011.90 Ha aux agrumes, 443.11 Ha aux vignes, etc.)¹⁷ ou de wilayas proches (Bouira, Tizi Ouzou, Setif, Jijel et Bordj Bou Arreridj), réduit considérablement les coûts de transport et donc d'approvisionnement. Toutefois, l'augmentation de la capacité de production de cette industrie mais aussi son extension au détriment de zones agricoles, font qu'aujourd'hui une grande partie de ces matières premières doivent être importées. D'autres raisons peuvent bien expliquer ce déficit telles que : la faible exigence des consommateurs qui consomment des produits censés être dirigés vers l'industrie, le manque de relations contractuelles entre les agriculteurs et les industriels qui font que ces derniers ne sont pas assurés d'avoir les quantités et les qualités nécessaires pour la transformation, l'importance de la spéculation et du commerce informel, etc. Depuis quelques années, les industriels, notamment dans la branche laitière (dépendante à plus de 80% des importations), tentent de trouver des solutions pour sécuriser leurs approvisionnements. Devant les difficultés rencontrées par les

¹⁷ L'annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (Direction de la programmation et suivi budgétaires-DPSB), 2014.

petits/moyens éleveurs pour augmenter leur production, un industriel local «*La laiterie Soummam* » a décidé d'intervenir. Il a commencé, vers la fin des années 2000, par distribuer quelques centaines de vaches ainsi que des équipements modernes, performants (véhicules de collecte, cuves réfrigérées, groupes électrogènes, matériels de laboratoire...) à des éleveurs locaux qui en contrepartie se sont engagés à rembourser ce crédit à travers une livraison exclusive. Ces efforts vont se poursuivre et surtout se renforcer par la mise en place de circuits de formations et d'aides financières destinées à l'achat des aliments de bétail et l'assurance des cheptels. En 2016, la laiterie Soummam n'importe qu'environ 30% de ses besoins en lait tandis que Candia et Danone importent la totalité.

Aujourd'hui, le système technico-économique local de la Vallée de la Soummam, se présente comme un système complexe, intégrant une multitude d'acteurs, et impliquant une dynamique territoriale. Toutefois, comme tout système local, le SET de la Vallée de la Soummam ne repose pas que sur un système technico-économique ; il recouvre également un système socio-institutionnel de régulation. C'est l'interaction des deux systèmes qui assure la cohérence et la pérennité.

ii) Un système socio-institutionnel de régulation

Conformément à l'enseignement de l'approche territoriale, ce système technico-économique est étroitement lié à un système socio-institutionnel de régulation. Ce système de production fonctionne d'abord selon une régulation globale (à l'échelle nationale), réalisée dans le cadre de politiques étatiques macroéconomiques, sectorielles, etc. Mais il est aussi important de ne pas oublier que cette activité économique est ancrée territorialement, ce qui suppose qu'elle se développe en relation étroite avec son environnement social et culturel local.

L'approche territoriale en termes de SET s'inscrit dans le courant de la nouvelle économie institutionnelle, s'écartant de l'économie orthodoxe qui réduit l'espace à sa dimension coûts de transport, et

l'homme à un *homo-economicus* rationnel dénué de toute dimension sociale et historique. Le comportement de l'acteur sur le territoire est conditionné par l'environnement institutionnel formel (le droit) et/ou informel (les normes et valeurs de chaque société) qui fixe les règles du jeu et les mécanismes de coordination. Les formes de coordination dans un SET sont de type concurrence/coopération. La concurrence se fait sur le marché, avec le prix comme variable d'ajustement. Quant à la coopération, elle se fait généralement hors marché, elle repose sur des normes et des conventions formelles ou informelles qui sont censées minimiser les incertitudes. Cela implique la constitution d'un « *capital relationnel* » grâce auquel, les acteurs se reconnaissent et partagent des valeurs (entrepreneuriales, familiales, professionnelles, etc.).

Dans la Vallée de la Soummam, le système de régulation est fondé sur une socio-culture locale particulière, caractérisée par un fort sentiment d'appartenance familiale et territoriale, d'où l'existence d'une certaine interdépendance des acteurs. La régulation favorise, alors, une synergie entre les acteurs et une efficacité collective, et cela grâce aux différentes institutions construites collectivement. La confiance est au centre de cette coordination qui repose, avant tout, sur le partage de valeurs et de normes communes. La mise en relation quotidienne des acteurs au sein de divers structures sociales (familles, villages, entreprises, etc.) aboutit à des processus d'apprentissage qui facilitent l'échange et le bénéfice mutuel. Compte tenu de l'absence ou de l'insuffisance d'organisations intermédiaires (les associations d'entreprises, les syndicats, etc.), les rapports entre les acteurs sont essentiellement basés sur la confiance réciproque et interpersonnelle. Nous développerons dans la deuxième partie de cet article les spécificités de ce système de régulation local ainsi que son rôle dans le dynamisme du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam.

2- LES FACTEURS DU DYNAMISME DU SET AGROALIMENTAIRE DE LA VALLEE DE LA SOUMMAM

Le système territorial agroalimentaire de la Vallée de la Soummam a connu une évolution dans le temps globalement favorable. Cette

dernière s'observe sur différents plans : création d'entreprises et d'emplois, diversification de la production, qualité et compétitivité des produits à l'échelle nationale, attractivité des investisseurs étrangers (Candia, Danone) et extension géographique de l'espace productif, etc.

L'évolution et le devenir de ce système reposent sur une combinaison de facteurs dont quatre sont particulièrement cruciaux : la proximité géographique, le lien familial et le sentiment d'appartenance territoriale, le système de régulation locale et enfin l'ouverture internationale.

2.1- La proximité géographique

Dans l'approche territoriale, on le sait, l'espace joue un rôle actif dans la dynamique économique et sociale. Les études menées sur les différentes formes d'organisation territoriale de l'activité économique (Cluster, SPL, industrialisation à petite échelle, etc.) ont mis en évidence cet aspect. En effet, le regroupement de petites entreprises permet de dégager quelques avantages pécuniaires et technologiques qui profitent aux entreprises installées. Cette proximité permet aux différents acteurs locaux, se reconnaissant dans l'organisation productive, de tisser des relations, formelles ou informelles, qui, en combinant la compétition et la coopération, se révèlent profitables à chacun et à l'ensemble du système.

Pour entamer l'analyse de la concentration des activités au niveau de la zone d'étude, nous précisons que les limites géographiques de la Vallée de la Soummam ne répondent pas à un découpage administratif précis ; il existe, néanmoins, trois zones de concentration de l'activité agroalimentaire et des activités annexes: Bejaia (le chef-lieu de la wilaya) où sont situées de grandes entreprises agroalimentaires : CEVITAL, COGB, CANDIA Tchin-Lait, TOUDJA¹⁸,

¹⁸ Les entreprises citées sont de grande taille (plus de 250 employés): Cevital (SPA), considérée comme la plus grande entreprise de la Wilaya de Bejaia avec 4430 employés, elle est spécialisée dans la production des corps gras et du sucre ; COGB

etc., El-Kseur avec ses deux zones d'activités accueillant des entreprises majoritairement spécialisées dans la production de semoule, de farine et de pâtes et enfin, et surtout, Akbou qui accueille plus de la moitié des entreprises composant le SET agroalimentaire. Cette dynamique économique n'a cessé de s'étendre géographiquement impliquant ainsi l'extension des zones d'activités ainsi que la création de nouvelles zones¹⁹.

Comme mentionné dans la première partie de ce papier, l'évolution de l'activité agroalimentaire au niveau de la Vallée de la Soummam a été accompagnée par l'émergence d'activités complémentaires dans le souci de répondre aux besoins des entreprises agroalimentaires en produits semi-finis (emballage) et en service (transport) : peut-on alors parler de la présence d'une logique d'intégration dans un tissu productif local ? Pour répondre à ce questionnement nous examinerons à la fois les facteurs liés au choix de localisation géographique et la densité des liens noués entre les entreprises qui y sont implantées.

Les résultats de l'enquête de terrain révèlent que la concentration d'entreprises agroalimentaires au niveau de la Vallée de la Soummam s'explique, en partie, par les économies d'urbanisation (externalités générées par l'agglomération d'équipements collectifs : équipements de transport, établissements de formation, banques, etc.). En effet, trois quart des entreprises questionnées expliquent leur choix de

(SPA) qui active dans le même secteur des corps gras, emploie 602 personnes ; TOUDJA (SARL), inaugurée en 1936, elle est spécialisée dans la production de boissons non alcoolisées et emploie près de 372 personnes ; CANDIA Tchir-Lait (SPA), avec un effectif de 550 employés, produit du lait longue conservation et des produits dérivés (boissons à base de lait, cocktail de fruits, etc.).

¹⁹ Selon la Direction de l'Industrie et des Mines, les zones d'activité au niveau de la Vallée de la Soummam connaissent une grande sollicitation par les investisseurs locaux, nationaux et étrangers. Les demandes exprimées sont importantes et dépassent largement les capacités d'accueil des zones. Pour contenir cette demande, la région a bénéficié à la fin des années 2000 de deux opérations portant sur la création de deux parcs industriels (El-Kseur, Boudjellil) d'une superficie totale de 351,22 ha.

localisation par la disponibilité partagée d'infrastructures qui favorisent le développement de leur activité (la proximité des infrastructures portuaires facilitant les importations de matières premières dans les meilleurs délais, les routes et les autoroutes permettant une fluidité des réseaux de distribution, etc.). L'accès à un bassin d'emplois, répondant aux exigences du secteur, peut être aussi interprété comme un bien partagé. Ces entreprises, appartenant au même secteur d'activité, recherchent des compétences relativement similaires qui relèvent de connaissances et de savoir-faire techniques spécifiques. Les entreprises enquêtées ont une nette préférence pour la main-d'œuvre locale. En moyenne, près de 70% de leurs employés sont résidents de la région de la Vallée de la Soummam et environ 90% de la wilaya de Bejaia. Parmi les arguments avancés on retrouve souvent :

- une proximité géographique, qui leur évite d'organiser le transport de leurs salariés ;
- une main-d'œuvre qualifiée, avec une expérience dans le secteur agroalimentaire ;
- un recrutement qui se base sur des liens sociaux (liens de parenté, de voisinage, etc.).

En outre, l'existence d'économies de localisation liées à l'intégration d'un tissu d'entreprises appartenant au même secteur d'activité, est aussi un des facteurs d'attractivité. L'exploitation des données de l'enquête de terrain, contenues dans le tableau n°3 ci-après, permet de constater que les entreprises installées dans la Vallée de la Soummam accordent, aussi, une grande importance à l'existence d'entreprises appartenant au même secteur d'activité. Selon les entreprises interrogées, la nature des liens partagés dépasse la logique du marché et intègre des modes de coordination informels. Ainsi, sur les 47 entreprises enquêtées, 25 expliquent avoir déjà fait appel à une autre entreprise (concurrente ou de la même filière) pour un prêt de matières premières ou des pièces de rechange, un transfert de main-d'œuvre spécialisée ou un échange de contacts professionnels (fournisseurs). Cela suggère l'existence d'un réseau de solidarité

informel qui participe ainsi au fonctionnement efficace du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam.

Tableau 3 : **L'importance accordée à la présence d'un tissu d'entreprises dans la zone dans le choix de localisation**

	Entreprise	%
Du même secteur	41	87,23
Entreprises étrangères	14	29,78
Entreprises fournisseurs	46	97,78
Entreprises clientes	46	100

Source : Données de l'enquête

Les résultats présentés dans le tableau 3 montrent l'importance accordée à l'existence d'un tissu d'entreprises fournisseurs et clientes sur le territoire d'implantation. Le développement d'activités annexes (emballage, étiquetage, maintenance industrielle, transport de marchandises, etc.) autour de l'activité agroalimentaire peut annoncer le début d'un processus d'intégration verticale à l'échelle locale. En effet, le volume des relations entre entreprises agroalimentaires et fournisseurs locaux est relativement fort, notamment avec les fournisseurs de produits semi-finis et de services.

2.2- Le lien familial et le sentiment d'appartenance territoriale

Grâce aux réformes structurelles d'incitation de l'initiative privée menées par l'Etat à partir de 1990, le secteur économique privé a bénéficié de plusieurs dispositifs d'aide à la création d'entreprises tels que : l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC), l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) ou encore la chambre de commerce. Toutefois, malgré les différentes facilités offertes par ces dispositifs, peu d'entreprises (près d'un tiers) de notre échantillon ont bénéficié de ces aides. Parmi les raisons soulevées : les lourdeurs administratives, la complexité des procédures, la difficulté de remplir les différents critères d'éligibilité, etc.

Toutefois, en dehors de ces dispositifs, peu d'entreprises ont eu recours au financement par crédits bancaires. Ces crédits sont,

majoritairement, accordés pour des opérations d'extension ou de diversification. Dans la Vallée de la Soummam, le recours au crédit bancaire est limité par plusieurs obstacles : l'obligation de présenter une garantie, la nécessité de présenter des documents comptables détaillés, la méconnaissance du secteur bancaire par les investisseurs locaux et, enfin, la culture kabyle peu favorable à l'endettement loin du cercle familial (Bourdieu, 1958). Pour toutes ces raisons, les entreprises de la Vallée de la Soummam, préfèrent avoir recours à un autre circuit de financement, le « prêt familial ». Ce mode de financement est très courant dans la Vallée de la Soummam, il est basé sur une forte solidarité familiale qui implique des apports, non seulement financiers, mais aussi techniques et relationnels.

Comme nous l'avons exposé dans la première partie de l'article, l'évolution du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam repose, en grande partie, sur le développement des groupes familiaux. En effet, les premières générations d'entrepreneurs ont invité des membres de leur famille à rejoindre le secteur en adoptant une stratégie de diversification et/ou de complémentarité²⁰. Ce type de regroupement, basé sur le lien familial, comporte deux avantages; d'une part, les entrepreneurs profitent de la construction de biens communs : l'accumulation d'expériences et de connaissances, le

²⁰ Le groupe familial Batouche est un bon exemple de la formation des groupes familiaux au niveau de la Vallée de la Soummam. Les frères Batouche, Mohand, Boussad et Bouzid ont fondé la laiterie Djurdjura en 1983, puis formé un partenariat avec Danone en 2001, auquel ils ont cédé la totalité de leurs parts en 2006. Boussad a créé des unités de préparation de fruits destinés à l'industrie agroalimentaire *Elafruits* (2008) et *STPA* (2011) et; Mohand a investi dans le transport de marchandises frigorifiques *TMF* (2005); son fils Ramdane est à la tête d'une entreprise d'emballage en carton *Général Emballage* (2013); Youssef, le fils de Bouzid, est l'actionnaire principal de la laiterie *Ramdy* (2004) et son frère Madjid est dans le domaine de l'emballage en plastique *All Plast* (1998). Ainsi, ces frères et cousins ont réussi à former un réseau d'entreprises complémentaires autour du secteur agroalimentaire. Ces entreprises sont, en partie, installées au niveau de la zone industrielle de Taheracht occupant ainsi environ 71% de la superficie totale.

partage d'un carnet d'adresses professionnelles et, enfin, la construction d'une bonne image qui se traduit par une notoriété locale. D'autre part, elle implique une certaine responsabilité morale qui oblige les membres de la famille à assurer la pérennité des affaires. Cela implique, souvent, un réinvestissement des capitaux, une forte implication des membres de la famille (propriétaires ou salariés), et enfin une transmission de savoir-faire d'une génération à l'autre. Les résultats de l'enquête révèlent qu'une partie de la première génération des entrepreneurs (celle qui a initié le SET) est illettrée ou n'aurait qu'un niveau d'études très faible, l'apprentissage du métier s'est fait sur le terrain, grâce à l'entourage familial. Ceci étant, afin d'assurer la pérennité des affaires familiales, cette première génération a tenu à ce que leurs descendants se forment et acquièrent des compétences professionnelles solides. Cependant, il est important de préciser l'apport, non négligeable, des membres de la famille résidants à l'étranger (financement, mise en relation avec des fournisseurs étrangers, renseignements sur les nouveaux procédés de production et des nouvelles tendances du marché etc.).

Sur le SET de la Vallée de la Soummam, la force de ce lien familial se manifeste aussi dans les liens interentreprises, notamment fournisseurs-entreprises agroalimentaires-clients. En effet, les acteurs du SET sont insérés dans des réseaux économiques familiaux qui leur confèrent plusieurs avantages tels que les facilités de paiement.

Le sentiment d'appartenance chez les Kabyles ne se résume pas à la famille, la communauté locale est aussi une réelle source d'identification et de responsabilité. En outre, au-delà de sa valeur foncière, la terre a une valeur morale à leurs yeux (Bourdieu, 1958). Pour les entrepreneurs de la Vallée de la Soummam, investir à l'échelle locale est aussi une façon de valoriser la terre de leurs ancêtres et de ne pas l'abandonner. De ce point de vue, l'investissement représente un motif de dignité. Le groupe *Ifri*, leader national en boissons non alcoolisées est, à ce propos, un bon exemple. En effet, en 2008 le père de famille, Ibrahim, décide de créer une filiale oléicole dénommée *l'Huilerie Ouzellaquene*, il fonde un complexe doté

d'une exploitation oléicole de 400 ha, soit 50.000 oliviers. Lors de notre enquête, le responsable commercial du groupe nous a confié que "l'Huilerie Ouzellaguene n'est pas vraiment rentable, mais Hadj laid Ibrahim en fait une affaire personnelle... Il est très attaché à la terre de ses ancêtres et espère contribuer à la pérennité de cette activité ancestrale en la modernisant par des procédés d'extraction innovants". Aujourd'hui, l'entreprise emploie environ 111 personnes comme salariés permanents et plus d'une centaine comme saisonniers (récolte oléicole). " Hadj Laid veille à ce que la récolte se fasse par des membre de familles pauvres de la région " ajouta le responsable commercial. En effet, c'est en créant de l'emploi et en réinvestissant leurs capitaux que les entrepreneurs locaux manifestent leur contribution à la promotion de leur région.

2.3- Le système de régulation locale

S'inscrivant dans une structure socioculturelle locale et émanant d'actions spontanées d'acteurs locaux, le modèle de développement de la Vallée de la Soummam s'écarte du modèle de développement qui prévaut en Algérie depuis l'indépendance, modèle dans lequel les orientations et options économiques sont fixées par le haut et transmises autoritairement vers le bas. Mais « s'écarter » ne veut pas dire " rompre totalement ". De ce fait, les institutions étatiques et les politiques macroéconomiques ne sont pas exclues du processus de régulation. En effet, " la gouvernance locale est ainsi dynamisée non seulement par le jeu des compromis et des rapports de pouvoir localisés mais également par la tension entre des régularités 'verticales' de type sectoriel et macro-institutionnel et des régularités 'horizontales' qui caractérisent un espace économique local " (Gilly et Perrat, 2003).

De ce fait, la régulation du système économique territorial agroalimentaire étudié est un processus complexe qui repose sur le système de valeurs locales ainsi que sur des règles portées par des organisations publiques locales mais aussi nationales. L'enquête de terrain révèle un véritable manque de confiance installé entre les

entreprises locales et les institutions étatiques. Les entreprises enquêtées précisent n'entretenir aucune relation de coopération avec ces structures, elles se plaignent d'un manque d'intérêt porté au secteur privé et d'une mauvaise gestion publique des zones d'activité et des zones industrielles. Cela peut s'expliquer par l'absence de décentralisation politique du pouvoir public mais aussi par la déconnexion des représentants locaux de la réalité vécue par les différents acteurs locaux, un constat fait à partir des entretiens avec des élus communaux.

Ainsi le système de régulation qui prévaut au niveau de la Vallée de la Soummam est essentiellement basé sur le système de valeurs locales, qui favorise un fonctionnement en réseaux de coopération, souvent informels. Insérés dans des liens de forte proximité, les acteurs locaux construisent, par leurs pratiques, un certain nombre de règles et de codes de conduite qui facilitent l'action commune sur le terrain. Ce système de valeurs, basé sur la confiance, engendre des réseaux de solidarité qui encouragent la création d'entreprises et le développement des activités déjà en place.

Vue de l'extérieur, l'organisation de la production agroalimentaire au niveau de la zone d'étude peut sembler anarchique. Effectivement, l'absence d'entreprises leaders empêche la mise en place d'une gouvernance privée, et le manque de coordination entre les acteurs privés et publics rend impossible l'apparition d'une gouvernance de type mixte. Toutefois, les réseaux de coopération inter-entreprises ne manquent pas d'interactivité mais souffrent de la faiblesse des apprentissages organisationnels et institutionnels, avec comme effet l'absence de projections sectorielles²¹. Plusieurs éléments peuvent être à l'origine de la spécificité du système de régulation locale :

²¹ Exceptionnellement, en 2015, l'Université de Bejaia ainsi que des opérateurs économiques intervenant dans la filière des boissons ont été à l'initiative d'un groupement d'intérêt économique pour la filière en Algérie. Le projet s'inscrit dans la stratégie de développement des Pôles de compétitivité, initiée par le Ministère de l'Industrie. Cependant, sur le terrain, cette organisation n'est toujours pas opérationnelle.

- le caractère familial des entreprises et autochtone des propriétaires, qui impliquent l'intensité des échanges dans des cadres informels ;
- le manque de concurrence à l'échelle nationale et les facilités liées à l'écoulement de leur production ;
- la spécificité socioculturelle de la Kabylie, réticente à toute forme de centralisation du pouvoir.

2.4- L'ouverture internationale

Plusieurs facteurs endogènes favorisent le dynamisme du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam explicitant la force de son ancrage. Toutefois, cela ne signifie pas la fermeture du système ni son repli. Bien au contraire, c'est également à l'ouverture internationale que le système agroalimentaire doit son dynamisme. Bien que le SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam soit composé d'entreprises majoritairement familiales et dont les propriétaires sont originaires de la région, il implique aussi des entreprises multinationales : Danone et Candia sont des exemples dans la production laitière. Cela dit, les mesures de protectionnisme mises en place par l'Etat algérien, notamment la règle du 51/49²², ne favorisent pas l'attractivité des investisseurs étrangers.

L'implantation des entreprises locales à l'étranger n'est pas vraiment significative. En effet, seul le groupe familial Cevital²³ détient des filiales à l'étranger (dans plusieurs pays africains, européens et asiatiques). Ce constat peut être expliqué, encore une fois, par le cadre législatif algérien limitant sévèrement la constitution d'avois monétaires, financiers et immobiliers à l'étranger par les

²² La règle dite 51/49, prévue par l'article 4 bis du code de l'investissement de 2009, stipule que les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dans lequel l'actionnariat national résident doit représenter 51 % au moins du capital social.

²³ Le groupe Cevital a implanté sa filiale agroalimentaire au niveau de la Vallée de la Soummam mais ce groupe détient plusieurs filiales : grande distribution, électronique et électroménager, sidérurgie, industrie du verre plat, construction industrielle, automobile, services et médias. Il a effectué plusieurs acquisitions à l'étranger (OXXO, Brandt en France, Luccini en Italie, etc).

résidents à partir de leurs activités en Algérie. Cette raison a été évoquée par deux entreprises de l'échantillon. Toutefois l'ouverture internationale du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam prend d'autres formes :

Approvisionnement en machines et matières premières

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, la production agricole locale ne satisfait pas les besoins en intrants de la production industrielle. Il en est de même pour une grande partie des inputs qui ne sont pas disponibles ni à l'échelle locale ni nationale. Il est alors indispensable de faire appel à des fournisseurs étrangers. La nécessité d'importer concerne donc autant la matière première que les machines et la technologie de production. Les résultats de l'enquête révèlent que la totalité des machines proviennent de l'étranger et notamment de l'Europe (Italie, Allemagne, France). En effet la suppression du monopole public sur le commerce extérieur (1991) et la promulgation du nouveau code des investissements (1993), sont parmi les mesures étatiques qui ont considérablement contribué au développement du SET agroalimentaire.

Apprentissage et transfert de connaissances

Plus de 4 entreprises sur 10 de notre échantillon affirment envoyer, régulièrement ou occasionnellement, leur personnel en formation à l'étranger plus particulièrement en France. Plus de la moitié des entreprises fait appel à des ingénieurs étrangers pour enseigner ou transmettre le métier aux employés locaux. Toutes ces formes d'apprentissage ont des retombées non négligeables sur l'efficacité et la productivité des entreprises locales. A cela s'ajoute la participation des entreprises locales à des rencontres internationales (foires, expositions, etc.) : sur les 47 entreprises questionnées, 18 affirment y participer. Au niveau local (wilaya de Béjaïa), un salon international agroalimentaire est organisé, régulièrement depuis 2012. Il accueille une centaine d'entreprises locales, nationales, et étrangères (France, Italie, Hollande, Maroc et Tunisie). Ces manifestations représentent, en effet, des lieux de rencontre et de confrontation d'idées, de

techniques de production et d'informations impliquant l'amélioration de l'appareil productif.

Marché international

Il est évident que l'ouverture internationale ne se limite pas à la dimension commerciale et la conquête de marchés étrangers. Toutefois, le volume des exportations reste un indicateur important pour mesurer le degré d'ouverture d'un système économique territorial. Les données collectées auprès des entreprises agroalimentaires du SET de la Vallée de la Soummam révèlent un taux d'exportations très faible, il est estimé à environ 2% de la production agroalimentaire. Ces opérations d'exportation, régulières, sont effectuées par 7 entreprises et les principaux produits sont : le sucre, les corps gras, les boissons non alcoolisées, les produits laitiers et les fruits confits²⁴. Ces exportations restent modestes en volume. Mais on peut penser qu'elles vont augmenter d'ici quelques années car une dizaine d'entreprises enquêtées ont réussi à signer des accords commerciaux avec des partenaires étrangers notamment avec l'Afrique noire.

Cependant, compte tenue de l'importance et de l'augmentation de la consommation agroalimentaire en Algérie, le marché national est largement suffisant pour écouler toute la production locale. Avec une population estimée à plus de 40 millions d'habitants et un marché faiblement concurrentiel, les producteurs de la Vallée de la Soummam n'ont aucun mal à trouver en Algérie les débouchés à leurs produits.

CONCLUSION

A l'opposé des politiques de développement menées par l'Etat algérien depuis l'indépendance, la dynamique territoriale au niveau

²⁴ Au niveau du SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam, les entreprises exportatrices, de façon régulière, sont les suivantes : Cevital (35% de sucre, 40% de corps gras), Ifri (15% de boissons non alcoolisées), Laiterie Soummam (20% de yaourts), Ramdy (5% de fromage), ALMAG (10% de corps gras), Elafruit (10% de fruits confits) et l'Huilerie Ouzellaguene (5% d'huile d'olive).

de la Vallée de la Soummam est le résultat d'un processus de construction mené par les acteurs locaux. L'analyse proposée dans ce papier nous a permis, dans un premier temps, de retracer la genèse de cette dynamique qui passe d'une simple agglomération d'activités économiques à une spécialisation dans l'agroalimentaire. Le travail de terrain nous a permis de comprendre que l'ancrage territorial de l'activité agroalimentaire dans la Vallée de la Soummam résulte de la force du lien social notamment familial qui assure, à la fois, un fond d'investissement, un capital relationnel et une transmission intergénérationnelle du savoir-faire.

La deuxième idée qui ressort de cette analyse, structurée autour de la notion du Système Economique Territorial, est que le dynamisme économique de la Vallée de la Soummam repose, essentiellement, sur quatre éléments : la proximité territoriale, le lien familial et le sentiment d'appartenance géographique, la spécificité du système de régulation socio-institutionnelle locale et enfin l'ouverture internationale.

Toutefois, le SET agroalimentaire de la Vallée de la Soummam est en évolution, plusieurs défis menacent la poursuite de son développement et sa pérennité :

- *La dépendance aux importations (machines et matières premières) ;*
- *Le manque du foncier industriel ;*
- *L'urbanisation massive et non contrôlée ;*
- *La gestion défaillante des déchets industriels.*

A ces enjeux techniques s'ajoute le problème de la gouvernance territoriale. En effet, cette dernière ne procède pas d'une démarche de construction d'un projet collectif ; en d'autres termes le système agroalimentaire souffre de l'absence d'institutions autonomes d'encadrement général de la filière susceptibles d'épauler les entreprises locales face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien.

Références Bibliographiques

- Bellache Y., (2010).** « *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia* ». Thèse de doctorat, Université de Bejaia et Université Paris -Est Créteil, Bejaia et Paris.
- Bouba-Olga O., Carrincazeaux C., & Coris M., (2008).** « Avant-propos ». In *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. n°3. p. 279-287.
- Bourdieu P., (1958).** « *La sociologie de l'Algérie* ». Ed. Presses Universitaires de France (PUF), Paris.
- Dahmani M., (1987).** « *Economie et société en Grande Kabylie* ». Ed. OPU, Alger.
- Direction de la programmation et du suivi budgétaires (DPSB), (2014).** *Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, Wilaya de Bejaia.*
- Ferguene A., (2016).** « *Système Economique Territorial et développement local : intérêt de l'approche du développement par le territoire pour les pays du Sud* », Communication à la réunion d'experts sur « *la territorialisation de la politique industrielle et croissance inclusive* », ONU-commission économique pour l'Afrique. Tunis, 24-25 Novembre 2016.
- Ferguene A., (2013).** « *Economie territoriale et développement local. Concepts et expériences* ». Ed. Campus ouvert, Meylan.
- Ferguène A., (2004).** « *Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : Systèmes Productifs Localisés (SPL) et développement " par le bas " dans les pays du Sud* ». In *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*, Ed. L'Harmattan, Paris. (Sous la direction de A. Ferguene).
- Ferguène A., (1996).** « *L'industrialisation à petite échelle : une nouvelle approche du développement au Sud* ». In *Région et Développement*, n°3.
- Garofoli G., (1992).** « *Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène* ». In *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie*

économique, Ed. Presses universitaires de France (PUF), Paris. (Sous la direction de G. Benko, A. Lipietz).

Garofoli G., (1994). « Développement endogène et rôle des acteurs locaux : un défi pour la théorie du développement ». In *Nouveaux dynamismes industriels et économie du développement*, Ed. UFR DGES IREPD, Grenoble. (Sous direction de l'institut de recherche économique sur la production et le développement).

Gilly J-P., & Leroux I., (2005). « Restructuration des firmes et dynamiques des territoires. Les stratégies de re-développement du site industriel gazier de Lacq en Aquitaine ». In *La Revue de l'Ires*, n°47.

Gilly J-P., & Perrat J., (2003). « La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance et régulation globale ». In *Cahier du GRES*, n°5, <http://cahiersdugres.u-bordeaux4.fr/2003/2003-05.pdf>.

Gilly J-P., & Torre A., (2000). « Dynamiques de Proximité ». Ed. L'Harmattan, Paris.

Idrissi M., (1866). « *Description de l'Afrique et de l'Espagne* ». (traduction. R. Dozy et M. 1. De Goeje), Leiden : E. J. Brill.

Lajarge R., (2000). « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun ». In *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, Ed. L'Aube, France. (Sous la direction de F. Gerbeaux).

Ministère de l'Industrie et des Mines (Direction de Bejaia), (2014). Annuaire des entreprises agroalimentaires de la wilaya de Béjaia.

Pecqueur B., (2004). « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud ». In *Le territoire est mort, vive les territoires! une (re)fabrication au nom du développement*, Ed. IRD, Marseille. (Sous la direction de B. Antheaume, F. Giraut).

Rondeleux C., (2016). « Ifri l'embouteilleur algérien qui tient tête aux multinationales », In *Jeune Afrique*.

<http://www.jeuneafrique.com/mag/334208/economie/ifri-lembouteilleur-algerien-tient-tete-aux-multinationales/>

Tablot D., (2008). « Les institutions créatrices de proximités ». *In Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, France.

Taleb H., (2011). « Ouverture économique et dynamique entrepreneuriale : essai de modélisation des déterminants territoriaux de la création d'entreprises dans la wilaya de Béjaia ». Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

